

AFFAIRE N° 10. - Réorganisation du Comité des Fêtes

Le MAIRE. - Mesdames, Messieurs, je vous donne lecture du projet des statuts du Comité des Fêtes de Saint-Denis. Je précise qu'il y a peu de modification au texte qui existe. (Lecture des statuts est donnée) et il est demandé au Conseil Municipal de désigner le nombre de Conseillers Municipaux et le nombre de personnalités qui doivent faire partie de ce Comité).

Les propositions qui sont faites pour l'année 1966, c'est à dire du 1er Mars 1966 au dernier jour de Février 1967 sont les suivantes: 8 Conseillers Municipaux et 8 personnes qui seront à désigner par le Conseil.

M. EVAN. - Je crois que le Comité des Fêtes est actuellement bien constitué. Nous pouvons cependant adjoindre les bonnes volontés en cas de nécessité.

M. GALLARD. - Monsieur le Maire, le Comité des Fêtes ne peut que présenter au Conseil que les suggestions de réorganisation qui ont été arrêtées lors de sa dernière séance.

Le MAIRE. - Il s'agit de savoir si vous acceptez les propositions du Comité sortant.

Il y aura cette année, en plus des charges habituelles du Comité des Fêtes, l'organisation de la Semaine Commerciale. Nous avons déjà reçu un certain nombre de représentants du Commerce et les diverses commissions qui ont été constituées ont déjà siégé et dans quelques jours un Comité Commercial va fonctionner comme Sous-Comité du Comité des Fêtes

Je demande à M. GALARD de vous donner lecture des propositions du Comité des Fêtes.

LE MAIRE. - Mesdames, Messieurs, je vous fais remarquer que MM. JESSU et CADET ont demandé à ne plus faire partie du Comité. Donc si vous acceptez les propositions qui viennent de vous être faites, il faudra désigner un Conseiller Municipal pour porter à 8 le nombre de Conseillers Municipaux.

M. le Dr VINSON propose M. Camille BOURHIS qui a déjà fait partie de ce Comité et qu'il a vu l'oeuvre lors du Carnaval.

La proposition du Dr VINSON est adoptée à l'unanimité.

La composition du Comité des Fêtes est donc la suivante:

M. LE MAIRE

MM. Jean GALLIARD

Claude MONDON

René ATECTAM

Antoine APPAVOU

Maurice CHANE. KUNE

Camille BOURHIS

Mme Jules BENARD

Mme André PAYET

MM. Julien FERON

Axel KICHENIN

Léopold LEGROS

Jack RICQUEL

SCHARLY

Jean PECQUEUR

Mme PRECOURT

Melle GASTRIN

Le MAIRE. demande que M. CHEVASSUS soit désigné pour faire la liaison entre le Comité des Fêtes et la Municipalité.

Ce qui est adopté par le Conseil.